

“ puis dire de lui, comme Adam de la compagne que Dieu lui avait donnée : C'est l'os de mes os, la chair de ma chair ! J'aurais voulu faire pour lui beau- coup plus que je n'ai fait : Dieu ne l'a pas permis ! ”

Telles sont les paroles que laissait échapper de son cœur, sur son lit de mort, Mgr D. Racine, le saint fondateur de cette maison.

Ce qu'il regrettait de n'avoir pu faire pour son cher Séminaire, ses successeurs sur le siège épiscopal l'ont réalisé. L'œuvre de Mgr Racine, visiblement bénie, a progressé rapidement ; les murs du Séminaire, quoique élargis du double, sont trop étroits pour recevoir longtemps encore le nombre des élèves qui augmentent d'année en année ; la chapelle actuelle notamment est beaucoup trop petite, à tel point que cette année nous serons obligés de diviser la communauté pour les exercices de la retraite.

A cette raison vient s'en ajouter une autre qui pour nous est encore plus pressante que la première.

On sait que feu Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, a légué au Séminaire le cœur de celui qui était doublement son frère, par le sang et par l'épiscopat. Or cette précieuse relique attend encore la sépulture qui lui convient, et elle a sa place tout indiquée dans la future chapelle du Séminaire. Le clergé et les fidèles de ce diocèse ont été unanimes à reconnaître que c'est là le monument qu'il convient d'élever tout d'abord à la mémoire de l'“Apôtre du Saguenay”.

Le clergé, qui a déjà donné au Séminaire tant de preuves de dévouement, jusqu'à lui consacrer une partie notable de son maigre revenu, n'a pas hésité, à la dernière retraite ecclésiastique, à souscrire encore une somme assez considérable pour l'érection du monument projeté.

Cette souscription, l'espoir fondé que le concours des fidèles, chez qui le souvenir de Mgr Racine est encore si vivace, ne nous fera pas défaut, nous permettent de commencer la construction de notre chapelle, et nous en jetons les fondements dès cet automne. Daigne la Divine Providence bénir notre pieuse entreprise et nous assurer les moyens de la

conduite à bonne fin. Comme toutes les œuvres de Dieu, celle-ci vient à son heure, et, on le comprend, tout en ne négligeant aucune des précautions que suggère la prudence humaine, nous comptons beaucoup pour son accomplissement sur le secours du Ciel. Ce secours ne nous a jamais fait défaut.

En avant donc ! Que ceux de nos lecteurs qui comprennent l'importance d'un séminaire diocésain, le bien qu'il est appelé à faire—et ils le comprennent tous—et à qui Dieu a donné en partage les biens de ce monde, veuillent bien se souvenir qu'une bonne œuvre, si modeste soit-elle, n'est jamais perdue, et que l'aumône n'appauvrit personne.

JACQUES-CŒUR.

### Une anerie trop persistante

Le *Moniteur acadien* du 16 août dernier reproduisait une appréciation de l'ouvrage de M. Poirier, *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, appréciation écrite par “ M. Hannay, l'historien bien connu.” Dans cette critique, nous lisons que l'honorable M. Poirier “ n'hésite pas de montrer et de condamner les points faibles dans le système d'éducation dans le Canada français, un système qui est pratiquement le même aujourd'hui qu'il l'était il y a deux siècles, et qui n'a point tenu compte des grands changements qui se sont opérés dans le monde de la science et de la politique.”

Nous avouons, avec toute la confusion convenable en la matière, que nous ne connaissions pas encore le nom de ce M. Hannay. En tout cas, nous nous demandons pourquoi cet écrivain s'est cru obligé de parler de choses qu'il ne connaît évidemment pas. Car y a-t-il sottise mieux caractérisée que cette imputation, lancée contre nos collègues, de n'avoir rien changé dans leurs méthodes depuis deux siècles ? Un éclat de rire est tout ce qu'il y a de mieux à répondre à une absurdité de cette force. Tout le monde sait bien, dans le pays, que, nous ne dirons pas depuis deux siècles, mais seulement depuis cinquante ans, tout s'est renouvelé dans l'enseignement classique donné par nos collègues. Si l'on en doutait, il suffirait, pour savoir à quoi s'en tenir

sur ce sujet, d'interroger quelque vieux curé, avocat ou médecin, sur le cours d'études qu'il a suivi dans sa jeunesse en ce pays.

Voici un exemple bien suggestif des modifications apportées à nos programmes d'études. Il y a quinze ou vingt ans, il devint de mode de reprocher aux collègues de se consacrer trop exclusivement aux langues et aux littératures classiques. Il fallait enseigner l'anglais ! Il fallait pousser l'étude de la tenue des livres !—Qu'ont répondu les collègues ? La plupart d'entre eux ont fait précéder le cours classique d'un cours commercial complet ; ils ont appelé des provinces anglaises ou des États-Unis des professeurs d'anglais ; ils ont fondé des classes spéciales d'*affaires*.—Alors, tout le monde est content des collègues ?—Oui, allez-y voir ! On accuse aujourd'hui les collègues d'avoir lancé dans la circulation trop de commis et de teneurs de livres ! Nos chers ennemis pourraient-ils nous dire enfin ce qu'ils désirent ? Ils en veulent à notre enseignement classique, ils en veulent à notre enseignement commercial. Entendent-ils que nous devons désormais instruire nos élèves dans l'art de fabriquer des bicyclettes, de monter des machines à vapeur ou de faire la cuisine ?

Nous n'avons pas vu le livre de M. Poirier. Mais si M. Hannay s'est uniquement appuyé sur cet ouvrage pour dénigrer l'œuvre de nos maisons d'éducation, voilà un beau résultat, dont l'auteur peut être fier !—Et, à ce propos, nous rappellerons que, le 16 juillet dernier, la *Semaine religieuse de Québec*, dans un article consacré à l'ouvrage de M. Poirier, s'est servi à l'adresse de l'auteur acadien d'un terrible argument *ad hominem*, que personne n'a tenté ni ne tentera de démolir, et dont voici la substance. “Vous trouvez que nos collègues canadiens font piteuse mine, tels qu'ils sont actuellement organisés ? Et cependant vous faites de votre héros, le R. P. Lefebvre, le sauveur national des Acadiens, parce qu'il a fondé un collège classique qui est fort semblable aux maisons de haute éducation de la province de Québec... Comment concilier tout cela ?” Cela est en effet peu brillant comme exemple de logique.